RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE

LIGUE AURA BADMINTON

SAISON 2023/2024

Nom du tournoi : 2nd AfterTour Work

N° de dossier : 2304201

organisateur du tournoi : Badminton club des vallons de La Tour (BCVT)

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type : Tournoi individuel adultes (minimes à vétérans)

Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Le niveau géographique de la compétition est : National

2) La compétition se déroule du : 15/05 2024 au 15/05 2024

3) Dans : 1 salle(s) et sur 7 terrains

Salle 1 = 7 terrains

4) Le logiciel utilisé sera : BadNet

5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est : Nadège BRUNO

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

SÉRIES ET TABLEAUX

6) La compétition est ouverte aux joueurs allant de NC à N3

inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.

7) Les disciplines sont les suivantes :

SH non	SD non	DH non	DD non	Mx oui

8) Chaque joueur peut participer à maximum : une discipline(s)

9) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en Poules uniques

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

10) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

11) L'inscription se fera individuellement ou par club

12) La date limite de réception des inscriptions est fixée au 01/05 2024

Le nombre maximum de joueurs sera de 64 par jour et/ou par discipline.

En cas de surnombre, la liste d'attente sera établie selon les critères suivants :

Critère 1 : Date d'inscription
Critère 2 - Date de paiement

13) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

adresse mail :

lien BadNet : https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=23500

adresse postale :

14) Le joueur devra être licencié à la date limite des inscriptions

15) Les droits d'engagement sont de :

1 tableau 12 2 tableaux 3 tableaux

Par équipes

16) Le paiement se fera individuellement ou par club

17) Le paiement est à effectuer en ligne sur Bad Net avec le lien ci-dessous

https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=23500

18) Le CPPH pris en compte sera celui du :	07/05	2024
La confection des tableaux sera effectuée le :	07/05	2024
Le tirage au sort sera effectué le :	07/05	2024

FORFAITS

19) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription.** Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse…) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur…).

18) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à sophie.bluy@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REMPLACEMENTS

19) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

Avant la confection des tableaux : le coéquipier du joueur forfait pourra proposer un nouveau joueur. S'il n'a pas de nouveau coéquipier, l'équipe organisateur pourra lui proposer un joueur en recherche de partenaire. En cas de refus de sa part, un double en liste d'attente pourra entrer dans un tableau, par ordre de la liste d'attente.
Après la confection des tableaux : le coéquipier du joueur forfait pourra proposer un nouveau joueur de meme niveau que je joueur forfait afin d'éviter les modifications de tableau. Le responsable de la compétition peut également proposer un joueur en liste d'attente. Si le coéquipier du joueur forfait n'a pas de solution de remplacement ou s'il décline la possibilité de jouer avec un joueur proposé par l'organisation, une paire de la liste d'attente sera intégrée au tableau, par ordre de la liste d'attente. Dans ce dernier cas, les organisateurs se réservent le droit, en consultation avec le Juge-Arbitre, de modifier les poules et de prendre les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi

DURANT LE TOURNOI

20) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

21) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

22) Le volant de référence plume sera Forza S6000

Le volant de référence plastique sera

23) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 30 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.

24) Le mode d'arbitrage du tournoi sera en auto-arbitrage intégral

25) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

26) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à trois minutes de prise de contact avec le terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain**.

27) Les feuilles des matchs ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition.

28) Pour tout volant touchant une structure comme indiqué ci-dessous :

les volants touchant les filins des panneaux de basket sont considérés let au service et en match
les volants touchant la structure sont considérés faute

29) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

30) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

31) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

32) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

Les tableaux sont constitués en poules uniques de 4 paires. Le nombre maximum de série est fixé à 8.
Le plateau de jeu est uniquement réservé au juge-arbitre, aux organisateurs, aux joueurs appelés pour leur match ainsi qu'aux conseillés des joueurs (2 max).
La tenue de badminton conforme au règlement FFBad est exigée sur les terrain.